

République Française

Département de la Moselle

Mairie de
HULTEHOUSE



Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 07
Conseillers votants : 09

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 16 Décembre 2022 à 19 h 00

Convocation adressée le 12.12.2022

Sous la présidence de : Philippe MOUTON Maire

Etaient présents : BAILLY Éric, Philippe HERTSCHUH, Vincent BUCHY, Marc WALCH, MANSER Stéphane, Stéphane MANSER et HEINRICH Giselle.

Absents excusés : DREYER Nadine qui a donné procuration à BAILLY Éric
VATRY Christian qui a donné procuration à MOUTON Philippe.
ZIMMERMANN Myriam

ORDRE DU JOUR :

Approbation du conseil municipal du 18.11.2022

1. Urbanisme

Transfert taxe aménagement

2. Finances communales

Attribution marchés Maison des Sœurs : rectificatif

3. Affaires culturelles :

Location tables de la salle polyvalente aux habitants de la commune

4. Travaux :

Rue des Fontaines

Maison des Sœurs

5. Divers et communications :

Approbation conseil municipal du 18.11.2022

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du compte-rendu de la séance du vendredi 18.11.2022 et approuvent le compte rendu.

Point 1 : Urbanisme

Transfert taxe aménagement à la communauté de communes :

Le maire informe le conseil municipal des différents mails reçus du service des finances de la Préfecture concernant le transfert de la taxe d'aménagement à l'EPCI dont elle dépend.

Considérant le flou des textes concernant ce transfert,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide que le transfert de la taxe d'aménagement de la commune de Hultehouse à la Communauté de Communes de Phalsbourg est nul.

Adopté à l'unanimité.

Point 2 : Finances communales

123/2022

Attribution marchés Maison des Sœurs

Annule et remplace les délibérations : 31/2022 et 37/2022

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'appel d'offres dont la clôture était le 18/07/2022 à 12 heures, les offres ont été remises par voie dématérialisée.

Les plis ont fait l'objet d'une ouverture le 30.09.2022 par la commission d'appel d'offres communale.

L'analyse des candidatures et des offres a été effectuée selon les critères énoncés dans le règlement de consultation, à savoir le prix des prestations (55 %), la valeur technique (35 %), délais (10 %).

Au regard de l'analyse réalisée par le bureau CLA Architecture qui préconise de retenir les offres suivantes :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les offres des entreprises retenues comme suit :

Lot 1 : VRD-TERRASSEMENT : STRUBEL pour un montant de 46090.00 € ht

Lot 2 : GROS-ŒUVRE : CCE pour un montant de 58680.40 € ht

Lot 3 : ECHAFAUDAGE : FREGONESE pour un montant de 10737.50 € ht

Lot 4 : CHARPENTE BOIS : BATI RENOV pour un montant de 33438.89 € ht

Lot 5 : COUVERTURE-ZINGUERIE : BATI RENOV pour un montant de 16309.96 € ht

Lot 6 : ETANCHEITE-ZINGUERIE : BATI RENOV pour un montant de 20566.21 € ht

Lot 7A : MENUISERIE PVC : BMS pour un montant de 62313.49 € ht

Lot 7B : MENUISERIE ALU : BMS pour un montant de 54614.10 € ht

Lot 8 : infructueux

Lot 9 : ELECTRICITE : ELECTRICITE MEYER pour un montant de 56203.00 € ht

Lot 10 : SANITAIRE : STROH pour un montant de 45333.85 € ht

Lot 11 : CHAUFFAGE : STROH pour un montant de 98405.08 € ht

Lot 12 : PLATRERIE : AVENIR RENOV pour un montant de 109852.39 € ht

Lot 13 : CHAPE : TECHNOCHAPE pour un montant de 12817.08 € ht

Lot 14 : CARRELAGE-FAIENCES : MUTISERVICES pour un montant de 14907.23 € ht

Lot 15 : MENUISERIE BOIS : REIMEL MICHAEL pour un montant de 44822.00 € ht.

Lot 16 : REVETEMENT SOL SOUPLE : SOCOBRI pour un montant de 11285.45 € ht

Lot 17 : PEINTURE INT NETTOYAGE : ALT KRIEGER pour un montant de 26182.34 € ht

Lot 18 : CREPISSAGE : ALT KRIEGER pour un montant de 16335.00 € ht

Soit un total de : 738893.97 € HT

Adopté à l'unanimité.

Point 3 : Affaires culturelles

Vu les demandes de location des tables de brasserie stockées à la salle polyvalente

Le conseil municipal, après délibéré, décide :

- De louer les tables de brasserie uniquement aux habitants de la commune
- De mettre en place une caution de 100 €
- Que la location se fera uniquement en Mairie.

Adopté à l'unanimité.

Arrivée de MANSER Stéphane.

124/2022

Point 4 : Travaux

Rue des Fontaines :

Pas de réunion ce jeudi à cause des intempéries.

2 problèmes à résoudre :

- Caniveau plus haut que la porte d'entrée au niveau de la maison de SOUDIER Jean-Marie.
- La gouttière au niveau de la maison du 12 Rue des Fontaines est endommagée.

Maison des Sœurs :

L'Entreprise CCE a débuté la déconstruction.

Point 5 : Divers et communications

Poste de secrétaire de mairie : Avis du conseil

Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'embauche de Mme Jenniffer ADOLPH pour le poste de secrétaire de mairie à compter du 01 Janvier 2023.

Tracteur communal :

Le tracteur est toujours chez KLEIN à Adamswiller en cours de réparation. Eric BAILLY se rendra sur place.

Déchets terrain KLEIN :

L'entreprise KLEIN dépose des déchets non organiques sur les terrains de M KLEIN , un courrier sera adressé au propriétaire du terrain pour qu'il arrête d'accepter ce genre de déchets.

M le maire se rendra au siège de l'entreprise CCE afin de le sensibiliser sur le respect de la valorisation des déchets.

Abri bus pour la Rue du Stade :

Le conseil demande au maire de faire un devis pour la réalisation d'un abri bus en bonne et due forme.

Vœux du maire : Ils auront lieu le 20 Janvier 2023 à 18 heures à la Salle Polyvalente.

Bulletin municipal : sortira début Janvier 2023.

Fibre route de Stambach : le devis est fait chez EST RESEAUX pour un montant de 10000€ ht, à étudier pour le budget 2023.

Repas des Séniors :

Mme HEINRICH Giselle souhaite une meilleure organisation pour le repas des séniors avec une implication de l'ensemble du conseil municipal.

Location du Rétroprojecteur : le conseil donne un avis défavorable.

Le conseil est levé à 21 h 42

125/2022

SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL :

MOUTON Philippe	
DREYER Nadine	ABSENTE
BAILLY Eric	
HERTSCHUH Philippe	
ZIMMERMANN Myriam	ABSENTE
BUCHY Vincent	
WALCH Marc	
VATRY Christian	ABSENT
MANSER Stéphane	
HEINRICH Giselle	